

# APLD

## LA CGT À L'AVANT-POSTE POUR FAIRE RESPECTER VOS DROITS

LA CGT SI SOUVENT DÉCRIÉE PAR LA DIRECTION, LES ÉLUS CFDT ET CERTAINS MANAGERS, A DÉMONTRÉ, ENCORE UNE FOIS, SA FORCE DE FRAPPE QUAND IL S'AGIT DE DÉFENDRE L'INTÉRÊT COLLECTIF DE TOUTES LES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES. **EN EFFET LA LETTRE OUVERTE DE JEUDI A PROVOQUÉ L'ANNULATION DE LA PROCHAINE RÉUNION INITIALEMENT PRÉVUE MARDI PROCHAIN.**

### Extrait du courrier de la RH

« Compte-tenu de la date rapprochée de la prochaine réunion de négociation relative à l'APLD, mardi 26 2021, nous avons décidé de l'annuler **afin de vous envoyer tous les éléments nécessaires** avant de continuer nos négociations. »

### Notre analyse...

Nous restons prudents et conscients que rien n'est acquis mais vous pourrez constater que sans notre courrier, envoyé à toutes les DIRECCTE, les négociations auraient été déloyales et vos droits transgressés.

Aussi, nous avons pu prendre connaissance des revendications de la CFDT que nous vous joignons également **ci-dessous** :

- pour les salaires de moins de 30 000 € (sans prise en compte de la prime d'ancienneté) indemnité à hauteur de 100%
- pour les salaires de + de 30 000 € indemnité à hauteur de 80%
- pas de perte de la prime trimestrielle
- demande d'ouverture de formation pour tout le personnel en APLD
- pas de perte en ce qui concerne les CP et les RTT
- mis en place d'un groupe de suivi ( 2 élu-es de chaque syndicat) après accord signé
- mise ne place d'un accord jours ancienneté.

Vous pourrez constater que nous ne jouons pas dans la même cour et que notre niveau d'exigence est bien plus élevé quand il s'agit de négocier un accord.

Cependant, vous constaterez que la CFDT revendique que les maitrises et cadres soient en dessous que ce qui est actuellement appliqué.

**Mises à part le maintien des primes, vous pourrez constater qu'à la CGT on ne se contente pas du minimum légal quand il s'agit de négocier un accord tel que celui-ci avec un des groupes les plus riches de France.**

**Nous vous rappelons que cet accord n'a que pour finalité de baisser vos salaires et ce peu importe votre catégorie alors que la pérennité de l'entreprise n'est pas en danger ni celle au niveau du groupe.**

Nous continuerons à revendiquer, informer, proposer et contester tant que nous serons dans le paysage syndical de l'entreprise.

Cependant, nous nous devons de comprendre qu'un nombre de salariés en ont marre que les décisions soient prises par une poignée de personnes chargées de négocier.

**Ainsi et pour finir, nous proposons que chacun d'entre vous soient responsables et acteurs de ce qui se danse dans l'entreprise, car il est trop facile de critiquer sans rien proposer.**

**À titre expérimental nous consulterons dorénavant tous les salariés avant la signature d'un accord et en l'absence de retours nous le validerons.**

## ENSEMBLE ET UNIS, NOUS POUVONS OBTENIR DES ACCORDS DIGNES DE LA TAILLE DE NOTRE GROUPE